

Compte-rendu de la plénière du Conseil local de la vie associative du 1^{er} février 2020

33 associations étaient présentes.

1. Présentation du bureau du CLVA

Quelques chiffres et rendez-vous :

- 5 réunions de bureau, dont les comptes rendus ont été envoyés aux associations et sont consultables en ligne sur le site de la Ville
- Participation au Forum des associations avec tenue d'un stand dédié.
 - o Pour préparer ce temps fort : création d'un sondage en ligne et distribution de ce sondage sur papier pendant le forum pour mieux se connaître
 - o Pose de post-it par les associations sur un calendrier perpétuel pour mieux visualiser leurs actions au cours de l'année 2020
 - o Interviews de 6 associations "volontaires" qui se sont prêtées au jeu
- 2 participations à la commission d'attribution des subventions directes (2019 et 2020).
- Un échange avec le service communication de la Ville qui devrait remettre aux associations une fiche technique pour mieux communiquer et se rendre plus visible
- Au total, 7 commissions se sont réunies tout au long de l'année pour donner la parole aux associations.
- Présentation des commissions :

- o **commission Mutualisation**

Les animateurs ont déploré de ne pas avoir été suffisamment nombreux dans leurs travaux. La 1^{ère} problématique notée, au-delà de la mutualisation des moyens, est qu'il est difficile de communiquer entre associations.

Pour y répondre, la commission a proposé qu'un forum en ligne pour aider les échanges soit mis en place par la ville.

- o **commission Communication**

Deux commissions se sont tenues avec, aussi, des difficultés à mobiliser les associations. Pour améliorer la communication entre associations, il est proposé de mettre en place un agenda partagé facilement accessible sur internet. Elle a demandé également à la direction de la communication une fiche sur les procédures et comment mieux communiquer sur les supports municipaux. Elle sera bientôt disponible pour toutes les associations.

- o **commission Travailler ensemble**

Elle s'est réunie deux fois et a tenu un stand au Forum des associations avec des questionnaires pour mieux se connaître. La commission a pris ensuite des formes différentes et donnée naissance à deux groupes de travail thématiques :

- "Travailler ensemble sur la thématique des femmes" (Brigitte) : ce groupe de travail a permis de créer et développer « Cocon de femmes » qui propose des ateliers de bien-être et

d'expression artistique mais aussi de sensibilisation aux droits de femmes. Elle a réuni Arts & bien-être, Femmes solidaires et le Secours populaire

- "Travailler ensemble sur la thématique de la paix " (Isabelle) : Malakoff a toujours été une ville engagée en faveur de la paix, pour le développement d'une culture de paix. Plus d'une dizaine d'associations se sont réunies pour faire vivre cette notion le plus largement possible. Des initiatives sont en réflexion pour 2020, il est possible de les rejoindre.

**RAPPEL : adresse e-mail du CLVA pour transmettre les informations ou échanger :
clvamalakoff@gmail.com**

Echanges avec la salle sur comment améliorer le fonctionnement du CLVA et les perspectives pour 2020 :

- Pour une meilleure communication, un calendrier partagé est indispensable
- Connexion à faire entre le mois de l'économie solidaire et sociale, qui concerne aussi les associations, et le CLVA ?
- Organiser une fête ou un temps d'échange plus festif qui permettrait de montrer ce que peuvent faire les associations. Ce ne serait pas un spectacle mais il s'agirait de montrer le travail fait.
- Prendre exemple sur le site « monvoisin.fr » pour la mutualisation

2. Présentation de la nouvelle direction citoyenneté, vie associative et évènementiel – Missions solidarité internationale et droits de femmes

La nouvelle direction, installée à la Maison de la vie associative est en place avec une évolution des missions (voir présentation sur le powerpoint). Ses objectifs sont de

- Développer la participation citoyenne et démocratique des habitants
- Mettre en cohérence la programmation et assurer la coordination des événements municipaux
- Renforcer le soutien aux acteurs associatifs
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- Encourager les actions de solidarité internationale et de culture de paix

La structure va continuer de s'ouvrir davantage sur la ville et sera un lieu ressource pour toutes les questions de citoyenneté, de mobilisation autour d'un sujet, etc.

3. Intervention de Philippe Eynaud, professeur à l'université Paris I Panthéon Sorbonne – Chercheur sur les outils de gestions et les transformations des organisations, à la croisée des sciences de gestion, de l'histoire et de la sociologie.

M. Eynaud a rappelé l'histoire de la gouvernance née aux Etats-Unis avant d'arriver en Europe. En France, les problèmes de gouvernance se cristallisent, au niveau national, entre le pouvoir économique et l'amélioration de la gestion et de l'administration. Afin de diminuer les tensions, des phases de décentralisation ont été organisées, modifiant la gouvernance du pays. C'est, pour l'instant, la seule réponse apportée à ces questions mais le besoin de plus en plus criant de démocratie pourrait encore faire évoluer les choses.

La gouvernance dans les associations

Les associations jouent un rôle dans notre démocratie mais, très souvent et quelle que soit leur taille, elles ne s'appliquent pas toujours ces principes. Elles sont des lieux où s'exercent le pouvoir et la capacité à prendre des décisions. La question de la gouvernance est donc importante, voir cruciale dans la mise en œuvre de ces principes démocratiques. Comment, dans ce contexte atteindre les personnes et les associer ?

Exemple du conseil d'administration : ce sont souvent des lieux « privés » où on fait voter des choses, que souvent les bénévoles ne comprennent pas totalement. Dans le modèle de gouvernance le plus courant (bureau, conseil d'administration, assemblée générale), qui envoie et choisit l'ordre du jour de l'AG ? Est-ce qu'on est sûr que tout le monde comprend les documents ou la présentation ? Comment on travaille pour que tout le monde comprenne ?

Derrière les enjeux d'information, il y a des enjeux de formation. Il s'agit de faire venir et de conserver des diversités de compétences et des personnes qui seront formées parmi les bénévoles. Une association agit très souvent sur un territoire, ou dans un champ donné, mais pas dans sa propre organisation. Par exemple, des associations de lutte contre la précarité travaillent avec des contrats précaires.

Des exemples montrent que l'on peut combiner les deux approches. Un projet associatif peut être construit autour d'un projet de gouvernance et de son objet. Le projet associatif doit être souvent requestionner en même temps que la gouvernance.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Présentation de Philippe Eynaud

<https://fonda.asso.fr/auteurs/philippe-eynaud>

Emission Matières à penser, par Dominique Rousset, sur France culture : « Organiser les solidarités et l'action collective ». Première diffusion le 20 mai 2019.

<https://www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser/face-a-la-catastrophe-le-pire-nest-jamais-sur-14-organiser-les-solidarites-et-laction-collective>

Derniers ouvrages, disponibles en prêt auprès du service vie associative de la MVA :

Solidarité et organisation, penser une autre gestion, 2019, en collaboration avec Genauto Carvalho De FRANCA FILHO, édition Erès

La gouvernance entre diversité et normalisation, 2015 (sous la direction de P. Eynaud), édition Juris service

Questionnement sur les modes de gouvernance : l'exemple de l'APES Hauts-de-France

Voir doc joint